

Information pour les patients

Tamec®

Tamec® a été choisi pour vous par votre médecin. Vous pouvez influencer positivement le traitement en suivant les informations suivantes.

Comment se présente Tamec®?



Tamec® comprimés filmés à 20 mg: Comprimés filmés blancs, ronds, sécables.

Comment conserver Tamec®?

Entreposez le médicament à l'air ambiant.

A quelle dose Tamec® doit être utilisé?

Prenez les comprimés filmés à la dose prescrite par votre médecin.

Comment dois-je prendre Tamec®?

- Prenez les comprimés filmés en une prise par jour avec un verre d'eau, de préférence toujours à la même heure.
- Vous pouvez prendre les comprimés filmés avec ou sans nourriture.

Qu'est-ce que je fais si...

...j'ai oublié le médicament?

- Vous pouvez encore prendre le comprimé le même jour.
- Ne prenez jamais deux doses journalières le même jour.
- Notez cette date.

... j'ai vomi le médicament?

- Ne prenez pas de nouveaux comprimés filmés le même jour.
- Continuez le traitement le lendemain sans changement.

... j'ai pris trop de comprimés filmés?

- Contactez votre équipe soignante pour fixer la prochaine prise.

Quels sont les effets indésirables fréquents? Que puis-je faire?

Absence de règles chez les patientes

- Rien ne doit être entrepris. Une contraception sûre est toutefois indispensable.

Saignements vaginaux, douleurs pelviennes chez les patientes

- Informez votre médecin de ces symptômes.

Bouffées de chaleur

- Normalement les bouffées de chaleur diminuent en avançant dans le traitement.
- Discutez les possibilités permettant d'améliorer les troubles influant sur votre style de vie avec votre équipe soignante et votre médecin.

Sécheresse vaginale, pertes vaginales, démangeaisons chez les patientes

- Les lubrifiants et crèmes non médicamenteux peuvent être utilisés. Renseignez-vous auprès de votre médecin.

Maux de tête

- Les antidouleurs en vente libre sont autorisés (p.ex. Paracétamol).

Sauts d'humeur

- Les formes graves peuvent être traitées avec des médicaments. Consultez votre médecin.

En combinaison avec d'autres médicaments, d'autres effets secondaires peuvent apparaître.

Quand dois-je informer mon équipe soignante?

- Si vous souffrez d'un gonflement des jambes, d'essoufflement et/ou vertiges.
- Si vous avez des saignements persistants.
- Si vous souffrez de symptômes persistants ou inexplicables.

Votre médecin a besoin de connaître quels médicaments ou préparations (y compris à base de plantes) vous prenez. Apportez-en la liste lors de votre prochaine visite.

Que dois-je encore savoir?

- N'interrompez pas le traitement sans consulter votre médecin.
- Ne prenez pas de médicaments contre les bouffées de chaleur (y compris ceux en vente libre) sans consulter votre médecin. Ces produits peuvent interférer avec l'effet des médicaments.

Personnes de contact

Médecin

Infirmières

Pharmacie

Urgences

Remarques

Cette fiche informative réalisée par des professionnels vise à faciliter l'utilisation du médicament aux personnes concernées et à leurs proches. Elle est un complément à la notice d'emballage et à l'information professionnelle.

Version: Juillet 2015

Référence: www.swissmedicinfo.ch

© Société Suisse d'Oncologie Médicale/Soins en Oncologie Suisse